

# CONSEIL MUNICIPAL du 20.02.2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 février, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié Plenacoste, Rames.

Absente excusée : Mme Pradines.

Absent: Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

## Rappel de l'ordre du jour :

1. Délibérations
2. Point Camping
3. Projet d'école
4. Information réunion carte communale
5. Information compétence planification urbanisme
6. Point sur les travaux à la salle communale
7. Prévoir une commission voirie pour les saignées à réaliser
8. Programmation de la journée communale
9. Caravane aux Combes
10. La croix du Mas de Castel
11. Questions diverses

### **1 DELIBERATIONS**

Il n'y a pas de délibérations à prendre ce jour.

### **2 POINT CAMPING**

La facture de l'évaluation de la situation du camping par Me Belou (avocat à Cahors) est prise en charge par l'assurance. L'idéal serait que la commune puisse devenir propriétaire de la parcelle de Mrs Lasfargues, de manière à réaliser un nouveau bail avec Mr Pernelle. Une offre d'achat équivalente à 10 années de location a été faite à Mrs Lasfargues.

### **3 PROJET D'ECOLE**

Suite au vote des conseils municipaux des communes composant le SIVU, qui s'est prononcé en faveur d'un projet d'école sur site unique, le SIVU s'est réuni dernièrement, et a conforté cette décision. Une réunion publique aura lieu à Brengues le vendredi 10 mars à 18h30 à la demande des parents d'élèves.

Décision est prise de faire réaliser une estimation de la valeur du « Saint-Sulpice » par le service des Domaines.

#### **4 INFORMATION REUNION CARTE COMMUNALE**

Le Grand Figéac va désormais piloter la finalisation de la carte communale. Le calendrier prévu est le suivant :

- Un dernier rapport sera remis courant mars pour lecture et avis des PPA (personnes publiques associées : communes voisines, DDT) avant d'être transmis à la DREAL qui rendra son avis sous 3 mois.
- Une réunion publique sera programmée début Août.
- L'enquête publique se déroulera du 15 août au 15 septembre.
- Le retour de l'enquête publique sera demandé pour fin octobre, pour une approbation en novembre.
- La carte communale devrait pouvoir être applicable en janvier-février 2018.

Il va être proposé au bureau d'études de rajouter des parcelles au lieu dit la Couaille.

#### **5 INFORMATION COMPETENCE PLANIFICATION URBANISME**

Une réunion des élus du Grand Figéac, en présence de Mr Léon (sous-préfet) et de Mr Gramont (directeur de la DDT) a eu lieu à Cambes le 16 février avec pour sujet : Compétence « documents d'urbanisme ».

- 1800 dossiers ont été instruits en 1 an : il y a donc nécessité de renforcer le service par l'embauche de 2,5 ETP (équivalent temps plein).
- Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunautaire) ne deviendra une obligation qu'en 2022. Cependant, si la Communauté des Communes attend ce délai, au coût du PLUI (850 000€) s'ajoutera le coût de la révision des cartes communales et des PLU actuels pour un montant total de 2. 520 000 €, alors que la prescription d'un PLUI en 2017 est estimée à 1. 000 000 €. La question sera débattue prochainement par les élus communautaires.

#### **6 POINT SUR LES TRAVAUX A LA SALLE COMMUNALE**

Le toit est presque terminé ; la pose des menuiseries devrait se faire avant la fin du mois.

Une réunion de chantier a eu lieu dernièrement ; s'y sont rencontrés tous les corps de métiers intervenant sur ce chantier, de manière à coordonner le calendrier d'exécution des travaux.

Un nouveau devis a été demandé au maçon ; celui qui avait été accepté ne faisant pas état de l'élargissement de la rampe d'accès.

#### **7 PREVOIR UNE COMMISSION VOIRIE POUR LES SAIGNEES A REALISER**

Une journée est prévue le 13 mars pour réaliser des saignées favorisant l'écoulement des eaux pluviales ; le tour de la voirie communale sera fait, et les endroits où réaliser les saignées marqués à la bombe sur la chaussée.

Une journée balayage est prévue le 10 avril ; une évaluation sera faite quant à la nécessité de procéder ou non au bouchage des trous cette année, la chaussée étant dégradée par endroits, sans qu'il y ait de trous à proprement parler.

## **8 PROGRAMMATION DE LA JOURNEE COMMUNALE**

La date en est fixée au samedi 29 avril. D'ici là seront définies les priorités d'interventions.

## **9 CARAVANE AUX COMBES**

L'agent immobilier en charge de la vente de la maison des Jacquemin aux Combes a informé la commune que la présence de cette caravane était un frein à la vente.

Après débat, et compte tenu que cette caravane n'est occupée que quelques jours par an, la décision d'un statu quo est prise.

## **10 LA CROIX DU MAS DE CASTEL**

Il faudrait pouvoir entreprendre des travaux de redressement et de consolidation du socle. Une consultation sera faite auprès du service de la Communauté des Communes en charge de l'évaluation du petit patrimoine.

## **11. QUESTION\$ DIVERSE\$**

- La CCID (commission communale des impôts directs) se réunira le 16 mars.
- La commission finances se réunira le mercredi 8 mars.
- Une réunion des habitants participant au groupe de travail « commune pilote pour la préservation de la trame verte et bleue) est prévue le lundi 6 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mardi 21 mars 2017 à 20h30.